

■ **SAINT-LAMBERT**

# Quel assainissement pour le village ?

La municipalité projette de construire une station d'épuration végétalisée. Mais dans le village de 200 habitants cet équipement soulève quelques questions.

Depuis le 24 avril et jusqu'au 22 juin, une enquête publique est ouverte concernant la création d'une station d'épuration pour le bourg de Saint-Lambert. Un véritable serpent de mer si l'on en croit les élus et ceux qui ne voient pas cet équipement d'un très bon œil.

« Cela fait trente ans que le projet est dans les cartons, il faisait aussi partie de notre programme quand nous avons été élus en 2014. Il est très attendu », estime le maire Bernard Gueguen.

« Cette station d'épuration, on en discute depuis trente ans. Et depuis, rien ne se fait », reconnaît également Jean-Claude Worobel, un habitant opposé à cette installation.

« Cette station d'épuration occupera 3 800 m<sup>2</sup> sur la prairie d'1,5 hectare. Il n'y aura ni cuve en béton, ni grand bassin de décantation. Les eaux usées seront filtrées par plusieurs roselières. C'est la nature qui reprend le dessus », affirme le maire.

Une explication qui, n'a semble-t-il pas rassuré certains habitants.

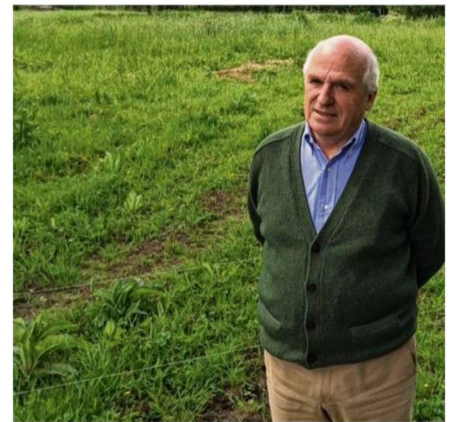
Claude Worobel, Alain Jansoone et Eric Aynaud, par ailleurs président de l'association de défense du Rhodon (Aavre), s'interrogent sur le bien-fondé d'une telle construction. « Ce que nous regrettons c'est que la mairie n'a jamais eu la volonté de mettre en conformité les assainissements individuels qui sont vieillissants. Pourquoi n'avoir jamais envisagé cette autre solution ? », se demandent-ils.

## L'urbanisation en question

Si le projet aboutit, l'équipement sera installé sur un terrain d'1,5 hectare situé le long du chemin de la Chasse. « Non, ce n'est pas une zone humide », répond le maire. Sinon, l'État n'aurait jamais autorisé cette construction. »



Bernard Gueguen, le maire, veut tenir sa promesse d'installer une station d'épuration.



Eric Aynaud demande à voir le projet complet.

## 25 % des stations aux normes

Aujourd'hui, le projet semble bel et bien lancé. « 75 % des stations individuelles ne sont pas aux normes et beaucoup de personnes ont du mal à se mettre en conformité vu leur terrain », affirme le maire.

Le coût de la station est d'environ 770 000 euros. Selon l'Élu, l'Agence de l'eau Seine-et-Oise prendra en charge la moitié des travaux.

Le SIAHVV (syndicat de l'Yvette), détenant la compétence assainissement, a lui-même admis que cette mission était « complexe ». C'est ainsi qu'en 2014, il a délégué la maîtrise d'œuvre au bureau d'études SEGIC.

L'autre point sensible de la localisation de la station est sa proximité par rapport aux maisons du lotissement du Clos de l'Aunay. Certaines maisons

seront à juste 100 m (la distance minimum légale) du site. « Ma maison sera en première ligne », répond le maire à ses détracteurs.

Dernier sujet qui fâche les habitants, c'est la capacité de la station d'épuration, synonyme pour eux d'une urbanisation programmée. « Nous sommes 250 à Saint-Lambert. Mais la station est prévue pour 700 équivalents habitants

(800 selon le site du syndicat, Ndlr.). Moi, je crains de voir le village bétonné. Nous avons créé l'Aavre pour que les villages comme Milon et Saint-Lambert gardent leur caractère rural, par rapport à Saint-Quentin, et ce n'est pas aujourd'hui que nous allons baisser les bras », insiste Eric Aynaud.

« Chacun a le droit d'avoir son avis sur cette station. On peut combattre légalement

ce projet, mais ne semons pas la panique », lance le maire, Bernard Gueguen.

Les opposants demandent, eux, au maire d'organiser rapidement une réunion sur le sujet. « Pourquoi ne pas nous montrer tout simplement à quoi ressemblera cette station ? », s'interroge Jean-Claude Worobel.

Florence Chevalier

■ **SONCHAMP**

## 23 créateurs aux Journées du fait main

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, plus de 23 créateurs se sont regroupés, parrainés par le site *alittlemarket*, pour des journées d'exposition et de vente.

Bijoux, peintures à l'aquarelle, dentelles et sacs étaient proposés dans une ambiance très bon enfant.



■ **SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**

## La ressourcerie a ouvert

La ressourcerie de Saint-Arnoult a ouvert ses portes samedi. Des meubles rustiques, en marbre, des chaises, des livres qui sentent bon et des vêtements de tous styles y sont, il suffit de prendre le temps et de bien chercher pour trouver la perle rare.

Ouvert les mercredis de 14 à 18 h et les dimanches de 10 h à 13 h, 10, rue Laguesse-Charon.



■ **À l'agenda**

■ **POIGNY-LA-FORÊT**

**Théâtre**

Le dimanche 28 mai à 17 h, le Comité des fêtes de Poigny-la-Forêt présente une adaptation théâtrale du texte de Jean Giono *L'homme qui plantait des arbres* à la salle du Marais.

Dans la nouvelle de Giono, sur laquelle la pièce est basée, un vieux berger de Haute-Provence plante tout seul une forêt dans une contrée désertique pendant qu'il suit tous les jours son troupeau de moutons. Au bout de trente ans, une forêt est ainsi sortie de terre qui a même attiré des nouveaux habitants dans un village auparavant sur le déclin. L'histoire du berger de Giono est considérée dans la littérature écologiste comme une parabole de l'action positive de l'Homme sur son milieu et de l'harmonie qui peut s'ensuivre. La compagnie *Pourquoi pas la roulotte ?* qui présente l'adaptation théâtrale du texte de Giono est originaire de Mittainville et dirigée par Valérie Leduc.

Entrée 10 € pour adultes et 5 € pour les enfants. Réservation au 01 34 84 70 43 ou à [cfi.poigny@orange.fr](mailto:cfi.poigny@orange.fr)

■ **CERNAY-LA-VILLE**

**Réunion publique**

Dans le cadre des élections législatives dans la 2<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, une réunion publique sera organisée par le candidat Jérôme Bizet le 29 mai à partir de 20h au centre Léon-Germain-Pelouse, salle Français (1<sup>er</sup> étage).

■ **SAINT-ARNOULT**

Concert *Gaspard de la nuit, veilles et*

**merveilles**

Mercredi 31 mai, à 20h, au Cratère, spectacle imaginé et interprété par Cynthia Caubisens (piano, improvisations, piano préparé). Improvisation électronique en temps réel : DaKoozbz. Mise en scène et costume par Agathe Troignon.

Cette soirée dévoile dans une écoute différente les trois poèmes de Ravel. Comme dans un rêve éveillé, ils sont entrelacés d'intermèdes improvisés. Les émotions naissent, libérées des traditions compositionnelles et pianistiques. L'improvisation acoustique et électronique tisse des liens dans le temps, l'histoire et la mémoire collective, évoquant la musique de Ravel à travers un prisme coloré. Loin d'en trahir le secret et le mystère, elles révèlent sous la rigueur d'écriture sa dimension poétique et sa modernité. Ce miroir à facettes musical renoue avec la légende d'Ondine, fil narratif dont les visions fantasmagoriques hantent ces évocations, à travers les textes d'Aloysius Bertrand et de Jean Giraudoux qui ont profondément inspiré ce spectacle, magnifique chant d'amour à l'union impossible du réel et de la poésie. En écho, un autre concert Contes en Miroir aura lieu dans l'année, fruit du travail avec les élèves du conservatoire. Entrée libre sur réservation, <http://www.rt78.fr>

■ **ROCHEFORT**

**Exposition**

Exposition photo de Laure Bruyère jusqu'au 10 juin. Instantanés poétiques et vifs : mouvements, lignes, lumières, silhouettes. Le regard d'une jeune photographe sur les villes. Bibliothèque de Rochefort, 2, chemin-Sous-la-Ville. Tél. 01 30 88 40 62.